

SAINTE-MARIE-LA-MER

BULLETIN MUNICIPAL - n°42 - Mars-Avril 2017

Le Lien

un Village à la plage

ZOOM SUR LE PORT



Ω

N°42

un Village à la plage



Edito

2017 sera marqué à Sainte Marie la mer comme ailleurs en France par les élections nationales qui rythmeront ce 1er semestre de leurs quatre dimanches citoyens.

Le coeur de notre commune a cependant son rythme propre, cadencé par de nombreuses actions locales dont nous vous rendons compte dans ce Lien.

Ce sera de l'aménagement au port, de l'écologie dans nos espaces verts, de la pédagogie auprès de nos jeunes du CM, du numérique à l'agglomération, du culturel dans notre histoire, du pratique partout, de l'associatif toujours ...

Bonne lecture.

Sandrine LOZANO
Conseillère Municipale
Communication

Sommaire

◆	Environnement/Agenda21	p3
◆	Dossier spécial port	p4
◆	Conseil Municipal des enfants	p8
◆	Il était une fois Ste-Marie	p10
◆	L'état-civil	p15
◆	Vivre à Sainte Marie la mer	p16
◆	Le coin des travaux	p18
◆	L'agenda	p20

Numéros utiles

◆ Services municipaux

Accueil Hôtel de ville

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

✉ accueil@saintemarielamer.com

☎ 04.68.80.13.80.

🌐 www.saintemarielamer.com

Mairie annexe (Oméga)

☎ 04.68.61.54.83

✉ mairie.annexe@saintemarielamer.com

Bibliothèque

✉ biblio@saintemarielamer.com

☎ 04.68.80.13.98.

Point Information Jeunesse (PIJ)

✉ pij@saintemarielamer.com

☎ 04.68.80.13.86.

Bureau du port

☎ 04.68.80.51.02.

✉ info@portsaintemarie66.com

🌐 www.portsaintemarie66.com

Service des décès

☎ 06.12.36.96.24.

Police municipale

☎ 04 68 80 13 81

✉ pm@saintemarielamer.com

Office du Tourisme

✉ Centre Omega (plage)

tourisme@saintemarielamer.fr

☎ 04.68.80.14.00

🌐 www.saintemarielamer.fr

Services techniques

☎ 04 68 80 13 90

✉ technique@saintemarielamer.com

Végétaux et encombrants

Téléphoner en mairie pour vous inscrire.

Déchèterie

☎ 06 33 72 67 03

Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 14h00-17h00. Dimanche : 8h30-12h00

Crèche

☎ 04 68 08 45 04

✉ saintemarie@bebebiz.fr

◆ Ecoles

Ecole élémentaire Jules Ferry

☎ 04.68.80.13.87.

Ecole maternelle Charles Perrault

☎ 04.68.80.14.04.

◆ Services

La Poste

✉ Rue des mimosas

☎ 04.68.80.47.80.

EDF

☎ 0800.123.333.

SAUR (service des eaux)

☎ 04 68 84 08 66.

PMCA - Direction des collectes et valorisation des déchets

☎ 04. 68. 08.63. 40.

Collectes ordures ménagères

Le mardi

Tri sélectif

Un jeudi sur deux.

Assistants Sociaux :

Un rendez-vous peut être obtenu en mairie de Ste Marie en téléphonant à Canet.

☎ 04 68 73 63 10

Agenda 21

Objectif O phyto - Arrosage

À partir de 2017 et dans le cadre de son agenda 21 local, la commune se lance dans une opération « objectif O phyto » (Action 14 de l'Agenda 21).

Les désherbages se feront mécaniquement. Une partie du matériel a déjà été achetée (têtes de débroussailleuses adaptées aux bords de murs, têtes équipées de brosses) ou manuellement mais sans utilisation de désherbants. L'herbe repoussera régulièrement et malgré le suivi que nous allons mettre en œuvre, il faudra se réhabituer à voir parfois quelques petites touffes d'herbe en zone urbaine.

Les ravageurs, insectes et champignons seront combattus exclusivement avec des produits bio (nématodes pour les charançons des palmiers, bacille de Thuringe, piège pour les chenilles processionnaires, huiles blanches et pyrèthre pour les cochenilles et les pucerons) à l'exclusion de tout insecticide chimique, soufre ou bouillie bordelaise pour les maladies fongiques.

Les seules exceptions seront le stade où l'utilisation de désherbants sélectifs sera poursuivie en l'absence de solution de remplacement ainsi que le cimetière.

Dans la même optique, nous nous orienterons également vers un arrosage minimal. Tous les nouveaux espaces verts en seront dépourvus comme le sont déjà la plupart des espaces existants.

Les arrosages obligatoires se feront sans utiliser l'eau des nappes profondes du réseau d'eau potable mais uniquement avec de l'eau issue de forages superficiels comme c'est par exemple déjà le cas au stade (Action 15 de l'Agenda 21)



Albert SANGUIGNOL
1er adjoint au Maire

3, 2, 1, votez !

Comme chacun sait 2017 est une grande année électorale.

Les 2 tours des élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai puis des 2 tours des élections législatives les 11 et 18 juin. Les salles St-Exupéry au village et Oméga à la plage abriteront les 4 bureaux de vote qui vous permettront de faire entendre votre voix.



Le PORT

Fa temps - Les années 70-80



1975



PORT SAINTE MARIE LA MER

Port nature par excellence

Le pittoresque vient de naître.

Une poignée de propriétaires riverains, amoureux de navigation ont posé non pas la première pierre, mais les premières digues en sable et bientôt, les premiers pontons de bois.

Ce fut le départ d'une extraordinaire aventure qui continue encore aujourd'hui...



1985

Hier - Les années 90



1995

Les années 90 ont été déterminantes pour l'avenir de l'abri nautique de Sainte Marie qui, sans réelle existence, n'avait aucune perspective. La commune, afin de restructurer et

développer cette activité nautique, **créait en 1988** une **SEML** (Société Economie Mixte Locale) dénommée la **SAGAN** (Société d'Aménagement et de Gestion de l'Abri Nautique) ayant

pour objectif la mise en place d'une gestion rigoureuse.

L'essor maîtrisé qui s'en suit et l'attraction des lieux, ont contribué à la notoriété actuelle du port.

- D'hier à demain

Aujourd'hui - 2017



Notre port aujourd'hui a une capacité d'accueil de **437 bateaux en poste à flot**.

Equipé de 10 pontons flottants et d'un ponton fixe avec portillons d'accès contrôlés par badge, il accueille des unités jusqu'à 13 ml de long. Un canal, aménagé de passerelles flottantes, et une aire de **poste à sec** accueillent entre **80 et 100 unités supplémentaires**.

Toutes ces installations sont surveillées par 3 caméras de vidéo protection qui balaient les zones sensibles et une barrière d'accès et de sortie à l'entrée du port complète cet équipement de sécurité.

Plus de **300 carénages** sont effectués chaque année grâce à un élévateur à bateau spécifique pouvant soulever des **bateaux jusqu'à 15 tonnes**.

Notre port bénéficie, de par son histoire d'un contexte et d'un positionnement particulier par rapport aux grands ports de proximité.

Sa spécificité, d'espace tampon entre zone urbaine touristique et zone naturelle sauvage, constitue un atout qu'il convient de préserver.

En contact avec les services de l'état, nous avons lancé, des études pour la régularisation de

l'abri nautique et mise en conformité des installations existantes. Au cours de ces études, compte tenu des réglementations en évolution permanente et des contraintes exigées par les services de l'état, nous avons été amenés à reconsidérer nos objectifs.

La création de nouveaux bassins s'avérerait nécessaire pour que l'opération puisse s'équilibrer et se rentabiliser.

Notre démarche volontaire de port propre et de respect de l'environnement nous amène à une profonde réflexion sur la mise en place de nos actions.



L'avenir - Horizon 2020-2030



Les objectifs clés du projet sont les suivants

- Sécuriser les conditions de navigation et d'accès.
- Améliorer et optimiser l'équilibre financier du port impacté aujourd'hui par les coûts élevés d'entretien de la passe.
- Créer un Port « détente et nature ».
- Mettre en avant le port au niveau régional et le positionner en tant que pôle de curiosité et d'attraction touristique.

L'idée directrice initiale

- Développer l'extension du port entre le front urbain au Sud, la RD 81 à l'Ouest et l'espace naturel à l'ancien bras de la Têt.
- Offrir une vue dynamique et attractive à partir de la voie littorale RD 81.
- Créer l'extension des bassins à l'interface des zones urbanisées et des espaces naturels.
- Organiser la partie terrestre du Port.
- Composer une trame végétale dense, qui souligne la structure du Port.
- Aménager les accès et les parkings dans un écrin vert.
- Aménager les liaisons pour les cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite.
- Préserver et restaurer l'environnement naturel avec amélioration du fonctionnement hydraulique.
- Aménager un espace naturel afin de compenser les milieux humides impactés par l'extension du port.
- Améliorer et sécuriser l'accès au port et à la station littorale en créant un giratoire sur la voie littorale, conformément à l'accord du conseil général des PO.

Principaux enjeux du projet

- Le développement économique du port et de ses abords.
- La sécurisation de l'accès nautique au port.
- L'amélioration des accès terrestres à la station et au port.
- L'intégration paysagère du projet.
- Le risque inondation / submersion marine.
- Le risque érosion côtière.
- Les enjeux écologiques.



Valorisation du site

- Une requalification et une reconnaissance juridique du port.
- L'offre portuaire :
 - Augmentation de la capacité d'accueil
 - Augmentation du tirant d'eau
 - Nouveaux équipements
 - Développement des activités portuaires
 - Positionnement du port par rapport à la tendance du marché de la plaisance
- Sur le tourisme
- Développement économique et créations d'emplois



Projections réalisées par Olivier Raynaud - Architecte DPLG

Le phasage des travaux

- Ceux-ci seront réalisés en plusieurs phases qui s'interconnecteront suivant un planning bien précis.
- Le dossier complet a été déposé en préfecture début décembre 2016 pour instruction.

Les travaux de la 1^{ère} phase (sécurisation de la passe et annexes) ne pourront débuter :

- Que lorsque l'arrêté de port (Extension et création) et toutes les autorisations, seront obtenus.
- Les terrains acquis
- Le financement arrêté.

Les réalisations exemplaires se caractérisent aussi bien par les aménagements portuaires que par l'offre de services proposée aux plaisanciers.

Le projet de Port de plaisance de Sainte Marie est un projet d'aménagement structurant pour notre territoire.

Il s'intègre dans une politique globale de développement économique et touristique, et notre réflexion a pris en compte les interconnexions entre le port et la ville.

Ces aménagements structurants et valorisants, apporterons à notre commune

une notoriété supplémentaire que bien d'autres stations nous envient.

Nous devons et avons le devoir de laisser aux générations futures certes des bâtiments exemplaires pour la vie sociétale, mais également des projets porteurs d'espoir pour l'emploi et l'économie.

Le Port de Sainte Marie s'inscrit dans cette démarche.

Ne dit-on pas que le temps change les choses, mais le temps ne fait que passer et nous devons changer les choses nous-mêmes.



Henri LOZANO

Adjoint au Maire,
Président de la Sem SAGAN
gestionnaire du Port de Ste Marie



www.portsaintemarie66.com

Suivez-nous



www.facebook.com/portsaintemarie66

LE CONSEIL MUNICIPAL DES

Le lundi 13 février, 18 enfants du CME encadrés par le personnel de l'ALSH Brice, Anaïs, Alicia et Steven et accompagnés de l'élue référente Christine MEYA ont pris le train pour un voyage de 3 jours dans la capitale.

Arrivée dans la superbe auberge de jeunesse vers 14 heures afin de déposer les valises et c'est parti pour une découverte de Paris à pied. Le petit groupe a emprunté la rue de la paix afin d'accéder à la fameuse place Vendôme. Ensuite, traversée du jardin des tuileries et remontée des Champs Elysées jusqu'à l'emblématique Arc de Triomphe ou nous avons fait une petite pause près de la tombe du soldat inconnu.

Le lendemain matin, à l'invitation de M. Fernand SIRÉ, député de notre circonscription, les enfants ont été accueillis à l'Assemblée

Nationale par un guide avant de visionner un film qui rendait compte du rôle de la première chambre dans les institutions de la république. A la fin de la projection, M. Fernand SIRE a rejoint le groupe. Les enfants ont répondu avec brio aux différentes questions qui leur ont été posées et ont pu ensuite se diriger dans la galerie des fêtes pour une photo avec le député qui leur a remis un présent à chacun en souvenir de cet événement. Après avoir questionné le député sur son rôle et sur les commissions auxquelles il participe, tous ont ensuite visité les somptueuses salles comme la salle des pas perdus, la bibliothèque, la salle des bustes de Marianne, la salle des conférences ou l'on peut voir une magnifique statue d'Henri IV ainsi que « le piano », meuble constitué de casiers au nom des députés qui peuvent ainsi y

trouver leurs messages. Pour terminer en beauté, nous avons rejoint l'Hémicycle ou nous avons assisté à une question d'un député et réponse du gouvernement.

Quelle matinée mémorable !!

Mais pas question d'en rester là, départ vers la porte de la Villette pour un après-midi à la cité des sciences après une pause déjeuner bien méritée.

Le groupe a passé 2 heures à l'exposition conçue exclusivement pour les enfants comprenant des jeux, des activités et des découvertes passionnantes sur des thèmes différents comme Le studio TV, les jeux d'eau.... L'après-midi s'est poursuivie par le visionnage d'un film en 3D à la géode.

Après un passage chez Flunch afin de sustenter la troupe, retour



ENFANTS (CME) VISITE L'ASSEMBLEE NATIONALE

à l'auberge de jeunesse vers 21h30 pour un repos bien mérité.

Le mercredi matin, départ de l'auberge à 9h30 pour une balade d'une heure en bateau mouche. Petit voyage, sous un soleil quasi estival, au cours de laquelle nous avons découvert la richesse des monuments parisiens.

Nous ne pouvions pas quitter Paris sans voir de près notre célèbre Tour Eiffel. Petit pique-nique près de l'édifice, achat des traditionnels souvenirs et retour dans la bonne humeur vers la gare de Lyon et enfin Perpignan.

C'est avec la participation du député et des conseillers départementaux que la municipalité a pu offrir aux jeunes élus un séjour dont ils se rappelleront. Merci à tous.



Christine MEYA
Conseillère municipale.
Déléguee au
Centre de loisirs.

LE CHEMIN DE

Nous avons choisi de traiter un sujet qui nous permettra de découvrir quelques moments qui ont fait la petite histoire de notre village.

Cet article traitera du nom donné à un chemin aujourd'hui presque disparu de la mémoire collective. Dans les textes qui ont servi à notre étude ce chemin est dit :

« **CAMI DE LAS PROUFASSOUS** » Cette graphie surprendra nos concitoyens qui pratiquent le catalan sachant qu'une des formes correctes catalanes serait : « **PROCESSOS** »

Il y a quelques années nous avons rédigé un article sur la toponymie de Sainte Marie la Mer et nous faisons remarquer que les noms désignant les rues du village étaient peu nombreux, ceci étant dû à la faible étendue de la partie bâtie de notre commune, qui jusqu'au XIX^eS comptait une soixantaine de maisons à l'intérieur des murailles.

Nous avons cité les rares noms de rues utilisés à cette époque. Parmi eux trois qui avaient pris le nom d'un habitant comme la rue Etienne Arago (y a-t-il un rapport avec la famille du savant ?) comme la rue d'en Baptiste et la rue d'en Farrié.

Un autre nom relevé : « La Brèche » rappelait une ouverture pratiquée dans la muraille médiévale, ouverture pratiquée grâce à la générosité de la famille Lalanne, famille qui donna plusieurs officiers de santé à notre commune. Cette ouverture se situe à l'intersection de la rue de

l'ancienne poste et la rue de la mer.

Enfin certaines appellations tirent leur origine d'édifices publics dont toute la population a l'usage, ainsi les deux lavoirs qui sont utilisés pour l'un au siècle dernier : le Lavoir d'En Parou, situé route de la mer et le lavoir dit de La Creu, toujours utilisé,



Avenue Maréchal Joffre. Citons aussi La Bascule (route de Villelongue) qui tire son nom de l'emplacement occupé par l'appareil qui était utilisé pour garantir le poids des denrées qui devaient être pesées. Certaines dénominations résultent du voisinage de bâtisses remarquables comme Le Portal ou La Grangeria. Enfin certains noms reprennent le nom du propriétaire tel le Mas Muxart, dans ce cas ces habitations changent de nom avec le nouveau propriétaire.

Ainsi le mas Muxart a porté le nom de Villa Bigueranes, de Mas De Lacroix et

dernièrement Mas Barrera.

Revenons au sujet qui nous intéresse : « *Le 20 Avril 1906, le conseil municipal, sur la demande faite par la Société Hydro-électrique La Roussillonnaise de placer des poteaux électriques sur le* **Chemin dit de las proufassous**, *longeant l'achau Vieill, décide après mûre délibération et à l'unanimité des membres présents de faire droit à la dite demande et au cas de cession ou de vente du dit chemin de se réserver la servitude des poteaux électriques pour le compte de la Société hydro-électrique pendant toute la durée du contrat seulement.* »

Voici le compte rendu d'une délibération du conseil municipal de l'époque qui mentionne, pour la première fois, le fameux « *Chemin de las proufassous.* »

Les indices que nous possédons pour le situer sont rares, on sait seulement qu'il longe l'Achau Veill.

Cela situerait ce passage au parking situé sur le côté droit en direction de Canet, après le n°18 de l'avenue Arago. Il rejoignait un oratoire disparu mais cité en 1852 qui avait été construit au croisement de « l'achau vella » et au niveau du croisement de l'ancien chemin de Perpignan avec le chemin de Canet à Sainte Marie (chemin qui va à la rivière la Têt), lieu dit Sainte Anne.

Restait à trouver l'origine de ces Proufassous. Les Archives Communales conservées aux Archives Départementales nous ont

S PROCESSIONS

apporté une réponse que nous vous livrons in extenso et en catalan :

«Vuy als 25 Juliol de l'any 1724, lo molt reverent Josep Calmon prevere y domer de la parrochial ecclesia de la vila de Canet parti ab professo solemne portan la Vera Creu y assistint los presens, los del Gremial foren dos religiosos de Sta Monica capes obordones(?) lo molt reverent Rafel Torrent domer de la dita parrochia y lo molt Rvt Simon Mastarner rector de Sta Maria la Mar. Consols los honor. Frances Torrellas y Francisco Laporta tots de la vila de Canet.

En lo dia de Sta ANNA parti la professo per la vila y se digue solemne offici. Lo celebran fouch lo molt Rvt Calmon domer, diaca lo Rvt Jaume Casanyas sacrista de St Jaume de Perpigna, subdiaca Mossen Farre beneficiat de St Juan de Perpigna, Mestre de ceremonies lo reverent Pere Calmon, bordones lo molt Rvt Raphael Torrent y lo molt Rvt Simon Masfarnier y se digue lo dit offici molt solemne ab cantoria y per multes vegades se tiraren los patarts y altres instruments de alegria en honor de la gloriosa Sancta ANNA.

En lo endema se celebraren moltes missas y un cantar general per la animas de dit poble ab musica y so digue dit Rvt Simon Masfarnier y per esser la veritat aixi jo firmo als 29 de juliol del present any 1724.»

Nous avons pensé qu'un résumé serait utile pour les lecteurs qui ne comprennent pas le Catalan :

«Aujourd'hui 25 juillet de 1724, le très révérent Joseph Calmon prêtre de l'église paroissiale de la ville de Canet est parti en procession solennelle avec la Vraie Croix, il était accompagné des présents : ceux qui portaient le Grémial (pièce d'étoffe utilisée dans certaines cérémonies) étaient des religieux de Ste Monique, le responsable des bourdons (?) Le très révérent Raphael Torrent domer de la paroisse et le très révérent Simon Masfarnier curé de Sainte marie la Mer. Les consuls étaient les honorables Frances Torrellas, et Francisco Laporta de la ville de Canet.

Le jour de Ste Anne la procession se déroula dans la ville où fut célébré un office solennel. Celui-ci fut célébré par le révérent Calmon avec comme diacre J. Casanyas sacristain de St. Jacques, sous diacre L'abbé Farré de St Jean, le maître de cérémonies était le Rév. Calmon, les bourdons étaient tenus par R. Torrent et S. Masfarnier. L'office fut célébré avec la chorale et des pétards furent tirés de nombreuses fois, ainsi que d'autres «instruments» de joie en l'honneur de la glorieuse Ste Anne.

Le lendemain ont célébra de nombreuses messes avec un chant pour toutes les âmes du village avec musique.....»

Pour compléter cet article il est logique que nous donnions quelques explications sur la vénération de Ste Anne.

Sa fête est célébrée le 26

Juillet à la date qui célèbre la dédicace de l'église bâtie en son honneur à Constantinople en 550.

A compter du XV^eS. le culte de cette sainte va grandissant et en 1622 cette fête devient obligatoire et chômée. Une statue de Sainte Anne est présente dans la première chapelle, côté du midi, en entrant dans l'église paroissiale.

Pour conclure nous ajouterons que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de ces manifestations si importantes dans la pratique religieuse dans le Pays Catalan.

L'historien Eugène Cortade nous rappelle que «à la moindre occasion les prêtres se mettent en marche conduisant des processions, bannières au vent et selon un strict protocole, il n'y manque personne surtout pas les consuls parés de leur gramalles de damas rouge.

Le moindre événement religieux ou civil exige des festivités et un grand décorum.».....



Francis BRUNET
Conseiller municipal
Délégué à la culture

Perpignan
Méditerranée
Métropole

PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLIS



Perpignan Métropole L'application qui simplifie mon quotidien !



Agenda / Transports / Info Trafic / Météo
Cinémas / Signalement / Alertes / Parkings
Ecoles / Piscines / Autour de moi / Sorties

**Téléchargez l'application multi-services
Perpignan Méditerranée Métropole**



Sainte-Marie a retrouvé sa mer

Durant l'année 2014, nous avons remarqué que le nom de notre commune avait été amputé d'une partie de sa composante.

Sainte Marie la Mer s'était réduit à Sainte Marie tout court.

La surprise passée nous nous sommes attachés à retrouver notre nom d'usage.

Cela n'a pas été une chose facile :

Il a fallu d'abord que le Conseil Municipal prenne une délibération ce qui fut fait le 27 Février 2015.

Il a fallu aussi prouver l'ancienneté du nom de notre village.

L'appellation Sainte Marie la Mer se trouve déjà à la fin du XIIème siècle et ce nom a été utilisé sans discontinuité jusqu'à nos jours avec une seule interruption à l'époque révolutionnaire et ce pour satisfaire le décret du 25 Vendémiaire AN II invitant à changer de nom « les communes dont les noms peuvent rappeler les souvenirs de la royauté, la féodalité ou de la superstition... »

Nous pensions que quelques

rappels de la vérité historique nous permettraient de rectifier ce qui à nos yeux était une erreur administrative et là encore une surprise :

Pour récupérer notre appellation identitaire nous avons été obligés de nous adresser à la « Commission de changement de noms des communes de la direction générale des collectivités locales » qui a transmis notre demande au Conseil d'État.

Ce dernier dans son décret n° 2017-149 du 7 Février 2017 a décrété que la commune de Sainte Marie (P.O) prend le nom de Sainte Marie la Mer.

Nous voici donc depuis le 7 Février 2017 autorisés à porter notre nom! Cette péripétie de la vie de notre village aurait pu inspirer Courteline, grand pourfendeur de l'administration.

Nous apprécions à sa juste valeur la

sagesse du Conseil d'État qui ayant toléré que ses services déforment le nom d'une entité communale met ces mêmes services à notre disposition pour nous aider « à compléter notre dossier et à le faire aboutir » pour corriger une erreur qu'ils ont eux-mêmes commise.



Francis BRUNET
Conseiller municipal
Délégué à la culture



Le correspondant local de l'Indépendant communique.

Depuis l'été 2010, je suis votre correspondant local de l'Indépendant pour la commune de Sainte Marie la Mer. Certains le savent, qu'il s'agisse des associations ou autres, d'autres l'ont peut-être oubliés, quant aux derniers, ils ne le savent peut-être pas du tout.

Aussi, pour toutes celles et tous ceux qui, au nom d'un club

sportif, d'une association culturelle, culturelle, intellectuelle ou autre, souhaitent faire passer une information, un rendez-vous, une manifestation ou tout autre renseignement tel qu'un compte-rendu d'une manifestation, etc... dans les colonnes du journal l'Indépendant, aux pages littoral, vous pouvez me contacter en priorité par courriel à l'adresse

jerome.leger@dbmail.com ou éventuellement par téléphone au 06.59.60.85.80. Pour l'envoi de photos, merci de bien vouloir le faire au format "jpeg".
Au plaisir de vous lire.

Jérôme Léger

Inscription au Système d'Alerte à la Population

Dispositif d'alerte téléphonique et de repli en cas
de risque majeur à Sainte Marie la Mer

La Mairie de Sainte Marie la Mer vient de se doter d'un système
d'alerte à la population appelé « Contact Every One ».

Cet outil, gratuit, sera piloté par la Mairie et permettra aux habitants
de la commune d'être alertés en cas d'événements d'urgence ou de
danger.

Pour assurer la meilleur qualité du service, la municipalité met à la dis-
position de chaque foyer une fiche personnelle de renseignements.

Chacun pourra ainsi s'enregistrer, directement et confidentiellement,
par courrier ou à l'accueil de la mairie au moyen de la présente fiche.

Un nouvel outil pour votre Sécurité.



IMPORTANT : Ne pas se réinscrire si vous avez déjà répondu à la fiche personnelle de renseignements

FICHE PERSONNELLE DE RENSEIGNEMENTS

Formulaire à remplir et à
remettre à l'accueil de la
mairie et de la mairie annexe
ou bien a nous renvoyer par
courrier ou par mail

NOM

Prénom

Adresse

Mail

Téléphone

Date et Signature :

Mobile

Secteur PLAGE / VILLAGE

Nombre de personnes au foyer :



J'accepte que ces données soient utilisées uniquement dans le cadre de la création d'un fichier destiné à prévenir la population
de Sainte Marie la Mer en cas d'alerte ou à des fins administratives (démarches entreprises par l'utilisateur).

Contacts :

Hôtel de Ville

Place de la Mairie

66470 Sainte Marie la Mer

Tél : 04 68 80 13 80

cabmaire@saintemarielamer.com



Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- ♥ · **Lovina BOETSCH** le 10 octobre chez Cédric BOETSCH et Noémie THOMAS
- ♥ · **Aaron BALTHAZAR** le 11 octobre chez Morgan BALTHAZAR et Faustine FOURRIQUES
- ♥ · **Kassandra LOPEZ** le 14 octobre chez Teddy LOPEZ et Barbara AMETLLER
- ♥ · **Ismaël POIXBLANC HERUBEL** le 20 octobre chez Jonathan POIXBLANC et Melissa HERUBEL
- ♥ · **Zoé PESLIER** le 23 novembre chez Damien PESLIER et Elodie MESLIN
- ♥ · **Warren CHILLON** le 28 novembre chez Kévin CHILLON et Gwénaëlle SOLER
- ♥ · **Jamie NORRIS** le 29 novembre chez Daryle NORRIS et Ruth CLARK
- ♥ · **Lola VARGAS** le 02 décembre chez Antony VARGAS et Emilie GENDRON
- ♥ · **Luna MOYA** le 02 décembre chez Didier MOYA et Jocelyne MULA
- ♥ · **Eloïse ROGER** le 05 décembre chez Laurent ROGER et Angélique BOUCHARD
- ♥ · **Joanna DA-PALMA** le 17 décembre chez Ricardo DA-PALMA et Alexia VENNE
- ♥ · **Nina SALVY** le 02 janvier chez Christophe SALVY et Sophie SEDANO
- ♥ · **Lilou MARTINEZ BONNERY** le 23 janvier chez Brice MARTINEZ et Mathilde BONNERY
- ♥ · **Rachel PITTANA** le 28 janvier chez Laure PITTANA
- ♥ · **Selena DEBUE** le 01 février chez Sébastien DEBUE et Sandy BEY



Ils nous ont quittés

- ♦ · **José GAMIZ**, le 30 septembre à 70 ans
- ♦ · **Jean DAUVERGNE**, le 02 octobre à 78 ans
- ♦ · **Georges PIGNEUR**, le 28 octobre à 90 ans
- ♦ · **Francisco MAS**, le 13 octobre à 71 ans
- ♦ · **Camel dit Darham NAHAS**, le 01 décembre à 92 ans
- ♦ · **Nicole CAUCHARD veuve VOJTEK**, le 14 décembre à 78 ans
- ♦ · **Jacques GINER**, le 15 décembre à 88 ans
- ♦ · **Annick PRIGENT**, le 16 décembre à 73 ans
- ♦ · **Henri HULLO**, le 16 décembre à 84 ans
- ♦ · **Roger-Mickaël PERCHER**, le 28 décembre à 46 ans
- ♦ · **Corinne HAMIOT**, le 29 décembre à 57 ans
- ♦ · **Nicole DÉSENFANT veuve DUHAMEL**, le 03 janvier à 88 ans
- ♦ · **Sylviane BIDEL**, le 13 janvier à 60 ans
- ♦ · **Bernard DALLONGEVILLE**, le 16 janvier à 85 ans
- ♦ · **Jacqueline DOVETTA épouse TREMEAU**, le 18 janvier à 80 ans
- ♦ · **Jean-Louis BUSTINGORRY**, le 20 janvier à 67 ans
- ♦ · **Christiane GEORGE veuve BÉCUE**, le 03 février à 78 ans
- ♦ · **Alain CAUVEL**, le 12 février à 68 ans

Le Maire et le Conseil Municipal adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.



Mariages

- ✦ · **Maha ACHRAK et Eric GODRIE**, le 10 décembre
- ✦ · **Bakhta BEKHIT et Karim CHEKLAT**, le 20 décembre 2016

Le maire et le Conseil Municipal félicitent chaleureusement les jeunes mariés, les nouveaux parents et souhaitent la bienvenue aux « ninots ».

EXPRESSION DES ELUS DE
L'OPPOSITION
PAS DE TEXTE TRANSMIS

Samedi 12 Novembre se tenaient les finales départementales du Challenge Orange à Cabestany et..... les U14 de l'Ecole de Rugby SCR XV finissent 1er (L'Usap et l'Entente Têt-EscBacAsp complètent le podium)!!!! Représentée par Malvin, Karel-Gonthiern, Damien et Yoan (Clément remplaçant); ils ont enchaîné les ateliers de passes, jeu au pied, duels, vitesse, technique, habileté et arbitrage écrit pour se hisser à la 1ère place!!!! Félicitations!!!! Ils sont donc qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera début juin, où ils représenteront le comité Pays Catalan (1 équipe



par comité de rugby), au pôle France de Marcoussis où ils seront hébergés pour ensuite assister à la finale de top 14 au Stade de France (avec en prime un accès pelouse pour voir les joueurs à l'échauffement)!!! De plus, se tenaient également le

même jour à Cabestany les finales départementales de rugby à 7 où l'Ecole de Rugby SCR XV finit 4ème!! Belle performance, bravo à tous et maintenant place au rugby à XV sur grand terrain qui a démarré samedi 19 novembre.



Association « A.R.S.M. »

Le dynamisme de l'ARSM ne s'est pas démenti en 2016. Randos santé, marches nordiques et randonnées pédestres ont mené les marcheurs, sous le soleil, parfois dans la neige, sur les chemins du pays Catalan, en bord de mer, en montagne ou dans l'arrière pays. Les marcheurs se sont retrouvés souvent lors de moments festifs préparés par les bénévoles de l'association, tels que les vœux, la choucroute, la boudinade. Pour pâques, les randonneurs ont cherché les œufs qu'ils ont ensuite transformés en omelettes accompagnées de grillades. Pour Noël, la rando « pères et mères Noël » a été suivie d'un pique-nique géant et d'un concours de pétanque.

Toujours volontaire pour s'associer à la vie de la Commune, l'ARSM était présente pour allumer le feu de la St Jean, a fourni nombre de bénévoles pour assurer la bonne organisation de la Marinade, Lors du Téléthon, le stand « marrons et vin chauds » tenu par l'Association a obtenu un vif succès.

Un séjour dans le Tarn en avril, un voyage en Laponie en septembre, ont permis à nos marcheurs de parcourir d'autres chemins et de découvrir de nouveaux horizons.

Convivialité, esprit d'équipe et solidarité restent au cœur de l'Association en 2017.

De nombreux moments festifs sont encore prévus, des séjours déjà organisés : marche nordique autour de Cahors en mai, randonnée pédestre en Ardèche en juin.

Les randos santé (un mardi matin sur deux), les marches nordiques (chaque vendredi et un mercredi matin sur deux), les randonnées pédestres (chaque dimanche et un mercredi sur deux), vous attendent au gré de vos envies et possibilités, toutes encadrées par des animateurs diplômés FFRP (Fédération Française de la Randonnée Pédestre).

Le programme est à votre disposition sur le site de notre Association : www.arsm.fr
Venez nombreux



Calendrier 2017 - Ramassage des ordures ménagères

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 D	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D		29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M		31 V		31 M		31 L	31 J		31 M		31 D

Le ramassage débute à 5h00, jours fériés compris

Les bacs jaunes sont collectés 1 jeudi sur 2, les semaines impaires

 Collecte des bacs verts
 Collecte des bacs jaunes



Carte Nationale d'Identité Changement de procédure

Dans le cadre de la réforme de la gestion des Cartes Nationales d'identités, la commune Sainte Marie, non équipée du dispositif de recueil, ne pourra plus traiter vos demandes de CNI.

A partir du 7 Mars, vous déposerez vos demandes auprès des communes suivantes : Perpignan, Bompas, Canet, Pollestre, Rivesaltes, Saint Estève, Saint Laurent et Toulouges.



LE CME SOLIDAIRE AVEC L'AMSAF

Le Conseil Municipal des Enfants ne manque pas une occasion de faire preuve de solidarité. Ainsi, épaulé par l'AMSAF (AMitié Solidarité Afrique) l'association Saint-Marinoise, les enfants de Sainte-Marie sont en lien avec ceux d'Elibou en Côte d'Ivoire.

Après avoir envoyé des dons humanitaires ainsi qu'une valise remplie de souvenirs de France, le Conseil Municipal des enfants de Sainte Marie la Mer a reçu au début du mois de mars un colis venu d'Elibou.

Dans la valise : bracelets, porte-bonheur, poteries, dessins, drapeaux...

Cette action vient conclure un projet d'échange culturel avec les enfants du village de Côte d'Ivoire.

Avec l'aide de l'association AMSAF, présidée par Jacques Raison, nos jeunes élus ont pu interagir avec 34 élèves de l'école Abidji d'Elibou.

Une riche expérience que les enfants n'oublieront pas et qu'ils souhaitent pérenniser pour les années futures...



Le coin des travaux

Parcours santé

Amélioration des équipements du parcours santé sur le front de mer.



Eclairage

Depuis le 1er Janvier 2017 et grâce à la mise en place du nouveaux "Pôle Salanque" de la communauté urbaine, une équipe effectue 2 jours par semaine un entretien complet des 2000 points lumineux de la commune de Sainte Marie la Mer.

Ce service a pour but d'améliorer la qualité de l'éclairage public et la réactivité de son entretien.



SAINTE MARIE LA MER, VILLE INTERNET

La commune de Sainte Marie la mer figure dans le Palmarès 2017 des "Territoires villes et villages Internet". Cette distinction récompense la qualité et l'exemplarité de la politique numérique que mène Sainte Marie la Mer en faveur des citoyens.

Chaque action est associée à au moins un service rendu à la population par le numérique dans quatre grandes catégories d'enjeux de développement local : Services Publics, Vivre ensemble, Partage des connaissances, Création de richesses.

Sainte Marie la Mer : Village @@



Site officiel



Site Office
Tourisme

Le Plan Pluriannuel d'Investissement de voirie

La commune a présenté son Plan Pluriannuel d'Investissement Voirie de 2016 à 2019.

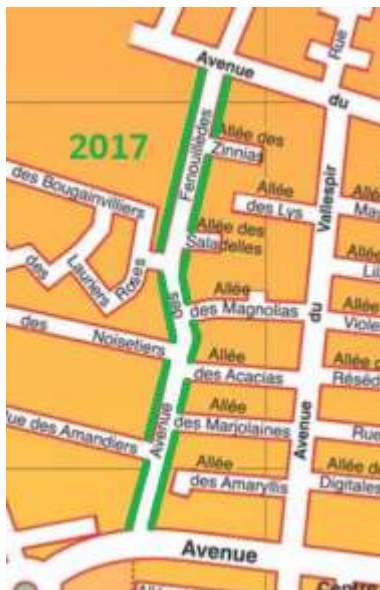
Il s'agit d'une promesse de campagne du conseil Municipal pour un investissement de 870 000 € sur 4 ans.

En 2016, reprise de la surface de roulement des rues des Capelans, Dorades, Bonites, Anguilles, Barracudas, Brochets et Perches.

En 2017, reprise de la surface de roulement des rues Primevères, Rascasses, Girelles, Turbots, Baleines Bleues, Dauphins.

Etude des reprises des avenues des Grabateils et de Cerdagne.

Fin 2018 - Début 2019 Reprise des Avenues des Grabateils et de Cerdagne



A VOS AGENDAS

-Jeudi 23 mars :

Primavera « Si je t'attrape je te mort » -Théâtre
Entrée 10€ - Complexe Omega - 21h.

-Dimanche 26 mars :

Bourse de puériculture

Salle communale- impasse du bouldrome

-Jeudi 6 avril:

Primavera « Toc Toc »

Théâtre Entrée 10€ - Complexe Omega - 21h.

- Dimanche 9 avril

Spectacle de danses catalanes

Complexe Omega, 15h30, entrée 5€ (gratuit – de 12 ans). Rens. OMAT

- Mercredi 12 avril :

Spectacle enfants

Oméga - 15h00. Gratuit (Ticket obligatoire à retirer à l'Office du Tourisme)

- Lundi 17 avril :

Chasse aux oeufs de Pâques

Baladoir - à partir de 14h00. (Ticket obligatoire)
Report le samedi 22 en cas d'annulation.

-Jeudi 20 avril :

Primavera « Les voisins du dessus »

-Théâtre Entrée 15€ - Complexe Omega - 21h.

- Dimanche 23 avril :

Elections présidentielles - 1er tour.

- Vendredi 28 Avril

Défilé de mode, assoc. «Tissons la création»

Omega, 20h30. Rens. OMAT 04 68 80 14 00

- Lundi 1er mai

Fête de l'artichaut

Tout au long de la journée: jeux gratuits, animations musicales, spectacles de rue, bandas, sardanes, dégustations de produits du terroir et de diverses espèces d'artichauts

Baladoir du front de mer.

Report le samedi 6 mai en cas d'annulation.

- Samedi 6 Mai :

Exposition Association Carton, fils et Cie

Local passage du Pyrée, derrière Omega.

-Dimanche 7 mai

Elections présidentielles - 2ème tour.

-Mercredi 17 mai

Fête de la nature

Renseignements à l'OMAT

- Samedi 20 et dimanche 21 mai :

Exposition association Les Colombes

Salle communale, 10h-18h

- Vendredi 2 juin

Concert Conservatoire Perpignan Méditerranée « Queen : le mythe ! »

19h, Omega. . Rens. OMAT

- Dimanche 4 juin

Grand vide-grenier de la Plage, organisé par le COS de Sainte Marie, rends. & inscriptions 04 68 80 13 80

- Samedi 10 Juin

Portes ouvertes école Rugby

Stade Carrère.

- Vendredi 23 juin

St Jean, arrivée de la flamme, feu d'artifice, bal.



Le Lien

Prochain numéro mai 2017

Date limite de réception des informations et articles : Le lundi 10 avril 2017

Publication : Mairie de Ste-Marie (66470)

Directeur de publication : Pierre Roig

Conception et mise en page : Sandrine Lozano

lelien@saintemarielamer.com